

GLOSSAIRE DE PLANTES À BOIS VÉRITABLE

abrouti :	verbe 2 ^e groupe : dégâts faits par les cervidés broutant les jeunes plants qui développent alors des bourgeons latéraux et modifient leur croissance normale.
alterne :	adjectif : lorsque deux organes s'insèrent à un niveau différent.
biotope :	nom masculin : endroit caractérisé par un ensemble de caractères écologiques précis.
bractée :	nom féminin : feuille, souvent plus petite, se trouvant à la base de la fleur
calice :	nom masculin : organes protecteurs les plus externes de la fleur (constitué par l'ensemble des sépales).
cépée :	nom féminin : ensemble des rejets se développant sur la souche d'un arbre.
cerne :	nom masculin : couche annuelle d'accroissement du tronc.
chaton :	nom masculin : épi formé de fleurs serrées du même sexe.
cime :	nom féminin : feuillage à l'extrémité supérieure de l'arbre.
coussinet :	nom masculin : saillie sur laquelle s'insèrent les aiguilles de certains résineux.
cultivar :	nom masculin : espèce cultivée, issue de sélections.
cupule :	nom féminin : petite coupe lignifiée enveloppant la base de certains fruits secs.
dioïque :	adjectif et nom féminin : fleurs mâles et femelles séparées, chacune sur des sujets différents.
drageon :	nom masculin : pousse naissant à partir d'une racine ou d'une tige souterraine.
écaille :	nom féminin : organe protecteur plus ou moins coriace.
feuille composée :	nom féminin : feuille ramifiée en plusieurs folioles.
feuille simple :	nom féminin : feuille non ramifiée.
foliole :	nom féminin : limbe d'une feuille composée.
glabre :	adjectif : dépourvu de poils.
hermaphrodite :	nom masculin et adjectif : fleur possédant à la fois des organes mâles et femelles.
hétérophyllie :	nom féminin : feuilles de différentes formes sur le même sujet.
houppier :	nom masculin : ramifications (branches et rameaux) d'un arbre.
hybride :	adjectif et nom masculin : croisement naturel de deux espèces proches.
lancéolé :	adjectif : rétréci aux deux extrémités.
lenticelle :	nom féminin : petite boursouffure sur le rameau ou le tronc.
limbe :	nom masculin : partie élargie de la feuille.
lobe :	nom masculin : division du limbe comprise entre deux échancrures (les sinus).
mature :	adjectif : âge où l'arbre commence à fructifier (l'arbre est récolté généralement plus tard).
mellifère :	adjectif : lorsque le nectar des fleurs est butiné par les abeilles.
monoïque :	adjectif : fleurs mâles et femelles séparées sur le même sujet.
opposé :	adjectif et nom masculin : lorsque deux organes s'insèrent au même niveau.
palmé :	adjectif : lorsque les nervures du limbe se réunissent en un point (situé près du pétiole).
pennée :	adjectif : lorsque les nervures du limbe se disposent de part et d'autre de son axe central.
pétiole :	nom masculin : partie de la feuille unissant le limbe de la feuille à la tige.
pionnière :	nom et adjectif : espèce colonisant les espaces nus.
pubescent :	adjectif : garni de poils courts, peu serrés.
rachis :	nom masculin : axe central du pétiole sur lequel s'attachent les folioles d'une feuille composée.
rejets de souche :	nom masculin : pousses naissant sur le pourtour d'une souche.
samare :	nom féminin : fruit formé d'une graine sèche contenue dans une aile membraneuse de forme variable.
sinus :	nom masculin : échancrure entre les lobes.
spontané :	adjectif : essence non plantée, faisant partie de la végétation locale.
subspontané :	adjectif : essence non plantée mais étrangère à la végétation locale.
tomenteux :	adjectif : garni de poils cotonneux très serrés.